

Inscriptions en ligne Mode d'emploi

Les inscriptions se font **uniquement de manière dématérialisée** via un portail numérique.

Pour les personnes bénéficiant de l'ATL, l'inscription ne peut se faire qu'à l'accueil de l'Hôtel Communautaire lors d'une permanence.

- 1. SE RENDRE SUR LE PORTAIL NUMÉRIQUE**
<https://cdl-grandcalais.leportailfamille.fr>
- 2. CRÉATION DE VOTRE «DOSSIER FAMILLE»**
Saisie des coordonnées sur le portail.
- 3. VALIDATION PAR L'ADMINISTRATEUR**
Réception d'un nouveau mail pour poursuivre l'inscription.
- 4. CRÉATION DES FICHES ENFANTS (1 / ENFANT)**
Joindre tous les documents demandés.
- 5. VALIDATION PAR L'ADMINISTRATEUR**
A chaque étape de validation, un contrôle est effectué. Un mail vous est envoyé si votre dossier n'est pas complet.
- 6. ACCÈS AU PLANNING DE RÉSERVATION**
Choix de la ou des semaine(s) d'inscription, de la cantine et du péri-accueil.
- 7. PAIEMENT EN LIGNE**
Suite au paiement en ligne, réception d'un mail de confirmation d'inscription.

GRAND CALAIS

Terres & Mers



RENSEIGNEMENTS

Direction Sports et Jeunesse
76 bd Gambetta - Calais
03 21 19 55 24
info.centredeloisirs@grandcalais.fr

Toutes les informations sur
www.grandcalais.fr



santé
famille
retraite
services



**VACANCES DE LA
TOUSSAINT 2026**

**DE 3 À
15 ANS**

**CENTRE DE LOISIRS
INTERCOMMUNAL**
DE 3 À 15 ANS

**DU LUNDI 19 AU
VENDREDI 30 OCTOBRE 2026**

**LES ATTAQUES
ET FRÉTHUN**

Inscriptions :
Du **7 au 25 septembre 2026** (minuit)

Communes aggro : du 7 au 25 septembre (minuit)
Communes hors aggro : du 21 au 25 septembre (minuit)

GRAND CALAIS
Terres & Mers

RENSEIGNEMENTS
Direction Sports et Jeunesse
76 bd Gambetta, Calais
03 21 19 55 24 - www.grandcalais.fr
info.centredeloisirs@grandcalais.fr

Date des inscriptions

**Du lundi 7 au
vendredi 25
septembre 2026**
(minuit)

pour les habitants de
l'agglomération*

**Du lundi 21 au
25 septembre 2026**
(minuit)

pour les habitants
extérieurs à
l'agglomération

Quand ?

VACANCES DE TOUSSAINT 2026

Du lundi 19 au vendredi 30 octobre 2026
(Hors week-end)

- Accueil : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- Péri-accueil (sur inscription) : de 7h15 à 9h et de 17h à 18h
- Restauration (sur inscription) : de 12h à 14h

Où ?

DEUX STRUCTURES D'ACCUEIL

- Fréthun - Gymnase René Hochart
- Les Attaques - Complexe sportif

Pour qui ?

3-15 ANS - OUVERT À TOUS

- Priorité aux enfants de l'agglomération : Bonningues-lès-Calais, Escalles, Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Peuplingues, Pihen-lès-Guînes, Saint-Tricat, Calais, Coquelles, Sangatte, Marck et Coulogne.
- Puis, selon disponibilités, aux enfants des communes extérieures à l'agglomération.

Permanence d'inscription

Une permanence sera ouverte **sur rendez-vous uniquement** à l'accueil de l'Hôtel Communautaire **du 7 au 25 septembre 2026** (76 boulevard Gambetta, 62100 CALAIS) : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h, et mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h.

Pas de permanence dans les communes de l'agglomération.

Un agent vous accompagnera dans la démarche d'inscription dématérialisée et procédera à l'inscription avec vous.

COMMENT FAIRE ?

- 1. Prenez rendez-vous** et choisissez un créneau sur notre site internet : www.grandcalais.fr
- 2. Préparez les documents à fournir** lors de la permanence :

- Carnet de santé de ou des enfants
- Attestation CAF (- de 3 mois) pour bénéficier du tarif réduit
- Notification CAF 2026 pour bénéficier de l'ATL** (aide aux temps libres)
- Justificatif de domicile (- de 3 mois)
- Paiement en espèces ou en chèque (à l'ordre de « Régie Centre de Loisirs ISH Grand Calais ») si paiement en ligne impossible
- Carte d'identité ou livret de famille pour les enfants de 3 et 4 ans
- Attestation de responsabilité civile

Combien ?

LES TARIFS SONT À LA SEMAINE

REDEVANCE ACCUEIL		1 ^{ER} ENFANT	ENFANTS SUIVANTS
GCTM*	Forfait classique	15 € / sem	13,50 € / sem
	Forfait réduit <i>Coef. familial (- de 442)</i>	12,50 € / sem	11 € / sem
Hors GCTM*	Forfait classique	60 € / sem	54 € / sem
	Forfait réduit <i>Coef. familial (- de 442)</i>	50 € / sem	44 € / sem

REDEVANCE PÉRI-ACCUEIL	TARIF / SEM
Matin ou soir	5 €
Matin et soir	10 €

REDEVANCE RESTAURATION
TARIF / SEM
15 €

*GCTM / agglomération Grand Calais Terres et Mers : Bonningues-lès-Calais, Escalles, Fréthun, Hames-Boucres, Les Attaques, Nielles-lès-Calais, Peuplingues, Pihen-lès-Guînes, Saint-Tricat, Calais, Coquelles, Sangatte, Marck et Coulogne.

**Pour les personnes bénéficiant de l'ATL, l'inscription ne peut se faire qu'à l'accueil de l'Hôtel Communautaire lors d'une permanence.